

aits d'aide au développement et rendre plus efficace la préparation des programmes, nous envisagerons sérieusement la possibilité de décentraliser les opérations de l'ACDI sur le terrain;

- nous fournirons une assistance technique accrue qui se concentrera sur la gestion économique et financière dans le secteur public ainsi que sur les activités de production dans le secteur privé;
- le Canada pourra consentir chaque année au CARICOM \$1 million à des taux très concessionnels dans le cadre de ses crédits de coopération industrielle de façon à permettre l'embauche d'experts canadiens qui collaboreraient à la planification et à l'application des programmes de développement industriel;
- à la demande du CARICOM, le Canada est disposé à détacher, pour une période maximale de trois ans, un haut fonctionnaire canadien auprès du bureau mixte Canada/CARICOM pour la coopération industrielle;
- le Canada accepte, de même, de participer au financement de solutions de

rechange aux problèmes énergétiques actuels en commandant des études et en appuyant les sociétés canadiennes qui disposent des technologies appropriées pour vérifier, démontrer et transférer ces techniques dans les Caraïbes;

- le Canada offre également d'aider le CARICOM dans le domaine de l'automatisation, et notamment dans celui de l'utilisation des mini et micro-ordinateurs, par des études de coopération industrielle et des transferts de technologie;
- nous sommes disposés à faire beaucoup plus pour accroître la contribution essentielle du secteur privé aux objectifs de notre coopération commerciale et économique. Nous apprécions la participation de 45 hommes d'affaires canadiens et de 25 de leurs homologues antillais aux rencontres de promotion financière de l'Association canadienne pour l'Amérique latine et les Caraïbes et de l'Association de l'industrie et du commerce pour les Caraïbes [table ronde tenue parallèlement à la réunion du CCEC]. J'espère pouvoir recueillir leurs observations à la fin de ces

réunions. Le programme canadien de coopération industrielle est prêt à contribuer à l'établissement de nouvelles relations mutuellement avantageuses.

En ce qui concerne les besoins de la région en matière de sécurité, de nouveaux programmes seront offerts. Par exemple:

- le Canada est disposé à offrir au CARICOM ou à certains de ses membres une formation en planification civile d'urgence (en cas de catastrophes, par exemple, des ouragans, des éruptions volcaniques, des déversements d'hydrocarbures et des épidémies);
- le Canada est disposé à accepter un accroissement modeste du nombre des candidats qui recevront une formation militaire et policière selon le nombre de places disponibles dans les institutions canadiennes;
- un nombre modeste de candidats à une formation en garde côtière sera accepté aux écoles du ministère des Transports en fonction du nombre de places disponibles...

Accroissement de l'aide canadienne à la Jamaïque

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a profité de son séjour à la Jamaïque pour s'entretenir avec le premier ministre, M. Edward Seaga, de l'accroissement de l'aide canadienne.

M. MacGuigan a informé M. Seaga que le Canada fournirait, en 1981, au moins \$3 millions supplémentaires à la Jamaïque. Cette aide s'ajoutera aux quelque \$7 millions d'aide bilatérale au développement que le Canada accordera à ce pays en 1980-1981.

M. MacGuigan a également informé le premier ministre Seaga que:

- le Canada entend accroître son programme ordinaire d'aide bilatérale au développement de façon à le faire passer à \$8 millions en 1981-1982;
- les fonctionnaires de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) discuteront d'une deuxième ligne de crédit de \$10 millions pour le développement du secteur agricole, et dont les décaissements se feront surtout en 1981-1982 et 1982-1983;
- l'ACDI enverra en février à la Jamaïque une importante mission de planification pour élaborer un plan d'aide au développement à plus long terme con-

forme au programme de redressement économique actuellement en négociation avec le Fonds monétaire international (FMI), ainsi qu'aux priorités établies par le gouvernement de la Jamaïque;

- dans le cadre du Programme de coopération industrielle de l'ACDI, \$247 000 ont été alloués à la société Canadian Energy Development Systems International (CEDSI) pour qu'elle collabore avec le ministère jamaïquain des Mines et de l'Énergie en vue de planifier la mise au point de petites stations hydro-électriques pour les communautés rurales. Ce projet contribuera également à la mise en place d'un programme d'autosuffisance et de développement énergétique pour la production agricole et le développement rural en Jamaïque.

Cette aide économique additionnelle d'au moins \$3 millions doit aider la Jamaïque à acheter des denrées alimentaires et d'autres articles de première nécessité. M. Mark MacGuigan a noté que le Canada songerait également à fournir un soutien bilatéral d'urgence à la balance des paiements de la Jamaïque lorsque les discussions entre le gouvernement de la Jamaïque et le Fonds monétaire international auront été menées à terme.

Cette aide bilatérale additionnelle prendra la forme d'un prêt concessionnel de l'ACDI pour l'importation d'articles essentiels dans les trois ou six prochains mois. Le niveau précis de cette aide, les modalités du prêt et le type de denrées et/ou de produits à fournir font actuellement l'objet de discussions entre les représentants de l'ACDI, les représentants du haut-commissariat du Canada à Kingston et le gouvernement de la Jamaïque.

La Jamaïque est un pays de concentration de l'aide bilatérale canadienne au développement. Le programme actuel à ce titre comprend deux projets approuvés qui en sont à des stades différents de mise en chantier. Ces projets englobent une ligne de crédit de développement de \$10 millions, dont près de \$5 millions seront décaissés en 1980-1981, une ligne de crédit commercial de \$4 millions, dont 800 000 seront versés en 1980-1981, ainsi que divers projets moins importants d'aide technique et financière. En outre, le Canada a fourni depuis 1976 un important soutien de balance des paiements sous la forme de prêts en espèces représentant \$25 millions, ainsi que des prêts et subventions d'une valeur globale de \$20 millions pour l'achat de denrées alimentaires.